



**15^{ème} Commission pour le Développement Durable
« Side Event » organisé par la France
New York, 4 mai 2007**

Intervention de RTE sur le

**« ROLE DES GRANDS RESEAUX ELECTRIQUES POUR
L'AMELIORATION DE L'ACCES DES PAUVRES A
L'ELECTRICITE »**

par

**Michel DERDEVET
Délégation à la Communication et Relations Extérieures**

&

**Michel CAUBET
Relations Internationales**

Mesdames, Messieurs,

RTE, le Gestionnaire de Réseau de Transport Français, en association avec la CEDEAO, Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest, est particulièrement honoré de pouvoir vous présenter, au cours de ce « Side-Event » organisé par la France, la contribution des Grands Réseaux Électriques à l'amélioration de l'accès à l'électricité, notamment pour les populations des pays en voie de développement.

Cinq ans après le Sommet de Johannesburg sur le Développement Durable qui a permis de fixer les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), il est clair que ces objectifs ne pourront pas être atteints sans une action collective et une coopération étroite et efficace au niveau des États pour mettre en commun leurs ressources.

Nous ne parlons pas ici seulement des ressources énergétiques mais également des hommes et des femmes qui aspirent à une amélioration réelle et durable de leur environnement quotidien.



Le continent africain et en particulier l'Afrique Sub-Saharienne, présente un déficit notable en terme d'accès à l'électricité par rapport au reste du monde.

Encore aujourd'hui, près de 30% de la population mondiale, soit près de 2 milliards d'individus, n'a pas accès à l'électricité. 99% vivent dans les pays en voie de développement et 80% en zone rurale.

L'Afrique Sub-Saharienne a le taux d'électrification le plus faible du monde. Près du tiers de la population mondiale sans accès à l'électricité, 500 millions d'individus, vivent dans cette partie du monde. Des efforts plus importants qu'ailleurs sont donc à mettre en œuvre pour permettre à l'Afrique Sub-Saharienne d'atteindre les objectifs visés pour 2015.

Comme indiqué précédemment, l'objectif de cette présentation est d'apporter un éclairage sur la contribution des Grands Réseaux Électriques à l'amélioration de l'accès à l'électricité au travers d'une expérience réussie en Afrique de l'Ouest, pilotée par la CEDEAO.

Mais avant, pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, permettez nous de vous présenter rapidement RTE.

RTE est une relativement jeune compagnie puisqu'elle a été créée en juillet 2000 suite à la libéralisation du secteur de l'électricité en Europe.

RTE est une filiale à 100% d'Électricité de France, issue de la séparation, demandée par l'Union Européenne, des activités de production, de transport et de distribution d'électricité. RTE a donc repris, en juillet 2000, l'ensemble des activités d'exploitation, maintenance et développement du réseau de transport d'électricité français, dévolues précédemment à EDF depuis plus de 50 ans. RTE a par ailleurs une mission de service public en France.

A présent, voici quelques mots pour vous présenter la stratégie développée par RTE pour favoriser l'accès à l'électricité dans les pays en voie de développement.

La démarche commerciale de RTE à l'International s'inscrit dans les schémas d'intervention des Institutions Internationales d'Aide au Développement compte tenu de leur engagement à accroître l'accès aux services énergétiques en vue de faciliter la réalisation des OMD.

RTE a retenu cette dimension comme critère d'éligibilité dans son processus d'identification, d'accompagnement et de montage de projets dits « bancaables ».

L'approche de RTE vise principalement à établir un partenariat coopératif au niveau des pays ou des régions afin d'accompagner ses partenaires dans la mise en œuvre des réformes visant à restructurer le secteur électrique, tant sur les plans institutionnel que technique.

Enfin, compte tenu des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux significatifs apportés par l'intégration régionale, les efforts de RTE en matière de développement commercial portent, en priorité, sur les projets régionaux de développement de marchés de l'électricité.



A titre d'exemple, par le biais de l'Assistance Technique fournie par le Ministère Français des Affaires Étrangères, RTE s'est engagé, dès 2002, au côté de la CEDEAO et de ses partenaires d'aide au développement, pour développer le marché régional de l'électricité en Afrique de l'Ouest, le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) ou West African Power Pool (WAPP) en anglais.

La Région de la CEDEAO regroupe 15 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone, Togo.

L'Afrique de l'Ouest dispose d'un important potentiel hydroélectrique, 24.000 MW, dont 90% est concentré, principalement, au Nigeria, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana. Seule une petite partie de ce potentiel, 16%, est actuellement exploitée.

L'Afrique de l'Ouest dispose également d'un important potentiel en pétrole et en gaz :

- 30% des réserves prouvées africaines en pétrole brut,
- 31% des réserves prouvées africaines en gaz naturel,

concentrées au Nigeria qui possède 98% des réserves prouvées en pétrole brut et GNL de la région. Le Nigeria brûle près de 2,5 milliards de m³ de gaz associé par an.

Il est donc normal que la CEDEAO ait axée sa politique énergétique sur un partage de ces importantes réserves en énergie primaire afin d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixée en terme d'accès à l'énergie à l'horizon 2015 :

- 100 % de la population aura accès à un service de cuisson moderne,
- 60% des personnes résidant en milieu rural vivront dans les localités disposant de force motrice pour accroître la productivité du travail des actifs, et auront accès à des services communautaires modernes,
- 66% de la population, représentant 214 millions de personnes résidant en milieu périurbain et rural, auront un accès au service électrique individuel (100% en zone périurbaine, 36% en milieu rural).

La Politique Énergétique de la CEDEAO vise à créer, en Afrique de l'Ouest, un environnement favorable au développement économique et social. Aussi un certains nombre de mesures ont été prises par les Chef d'État et de Gouvernement de la Région afin :

- de promouvoir la coopération en matière de production d'électricité,
- de développer les interconnexions afin de faciliter les échanges d'énergie électrique entre ses États membres,
- d'utiliser les volumes importants de gaz de torchère du Nigeria pour alimenter en gaz les centrales électriques des pays voisins,
- de promouvoir l'accès aux services énergétiques.



Pour cela, un cadre institutionnel a été mis en place afin promouvoir et protéger les investissements du secteur de l'énergie et harmoniser le cadre légal et technique nécessaire au développement d'un marché ouvert et compétitif de l'électricité au niveau régional. Ce cadre est fixé par le Protocole sur l'Énergie de la CEDEAO adopté et ratifié par l'ensemble des États membres.

Dans ce contexte, le Premier Projet Phare de la CEDEAO et du NEPAD, a été développé sous l'impulsion et l'égide de la CEDEAO. Il s'agit du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest. Ce projet qui devrait être opérationnel d'ici mi-2007, permettra d'alimenter le Bénin, le Togo et le Ghana en gaz naturel.

Le deuxième Projet Phare de la CEDEAO est le West African Power Pool – WAPP, qui consiste à mettre en œuvre le marché régional de l'électricité.

Le développement du marché régional de l'électricité en Afrique de l'Ouest bénéficie depuis 1999 de l'aide publique au développement et est intégré au volet « Énergie » du Plan d'Action Court Terme « Infrastructures », adopté par le Comité Directeur du NEPAD.

Cet important programme vise à développer les infrastructures de production et de transport au niveau régional et à mettre en place la structure organisationnelle et les règles techniques et commerciales nécessaires au fonctionnement du marché régional de l'électricité.

Les investissements aujourd'hui planifiés et envisagés dans le cadre du WAPP se montent à \$16 milliards pour les quinze prochaines années (horizon 2020).

Le WAPP va ainsi permettre aux populations du nord de bénéficier d'un KWh meilleur marché, généré au sud par des centrales au gaz, qui se substituera au KWh cher produit par des groupes diesel, permettant ainsi à ces pays de diminuer leurs factures pétrolières.

Le WAPP devrait ainsi permettre aux sociétés d'électricité des États membres de la CEDEAO de mieux jouer leur rôle de service public et améliorer à terme l'accès à l'électricité aux populations non encore raccordées par l'extension des réseaux.

Par la mise en œuvre de ses deux Projets Phare que sont le WAGP et le WAPP, la CEDEAO a montré son aptitude et sa volonté politique à fédérer les États membres sur un volet fondamental pour le développement économique et social: l'Énergie.

Pour conclure cette présentation, nous devons préciser que la CEDEAO a joué et continue à jouer un rôle très important pour l'amélioration de l'accès aux services énergétique des populations non raccordées au réseau d'électricité que sont les populations des zones rurales et périurbaines.

En effet, à l'initiative de la CEDEAO et avec l'aide des Institutions Internationales d'Aide au Développement, les Chefs d'État et de Gouvernement de la Région ont adopté, fin 2005, le troisième Projet Phare de la CEDEAO, le « Livre Blanc pour une Politique Régionale sur l'Accès aux Services Énergétiques des Populations Rurales et Périurbaines et pour l'Atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en Afrique de l'Ouest » (€17 milliards).



Les solutions décentralisées pour l'accès aux services énergétiques sont traitées dans ce volet. Dans le cadre de cette politique, il est envisagé de créer une Agence Régionale en charge de l'Accès aux Services Énergétiques, actuellement à l'étude.

La politique régionale définies dans le Livre Blanc ainsi que les Plans d'Action et de Financement associés (\$17 milliards d'ici 2020) permettront à terme à ces systèmes décentralisés d'acquérir la taille critique nécessaire à la justification économique de leur raccordement aux grands réseaux.